



AUTORISATION DE CONDUITE PONT ROULANT – BASÉE SUR R484 – CATÉGORIES DIVERSES

Dernière mise à jour le 16/06/2023.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des ponts roulants, des portiques et des semi-portiques ; de maîtriser les aspects sécurité de l'activité. Cette formation concourt à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux modes de commande et d'équipements des ponts roulants, ainsi que les risques associés.
- Être capable d'assurer les vérifications et entretien d'usage.
- Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et des actions.
- Être capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes ayant à manipuler un pont roulant, un portique ou un semi-portique.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000147

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

Sur-mesure



PROGRAMME

Partie théorique

Réglementation et textes de la sécurité sociale

- Les acteurs de la prévention (inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des ponts roulants
- Les rôles et responsabilités de chacun
- La recommandation R484

Classification et technologie

- Les caractéristiques fonctionnelles et l'utilisation
- Les différents organes, leurs technologies et fonctions
- Identification des principaux risques liés à l'utilisation du matériel, de l'environnement ainsi que des conduites à tenir

Règles de sécurité spécifiques aux ponts roulants

- Les règles d'exploitation
- La notice d'instruction et la plaque de charge
- Le positionnement du pontier et des intervenants
- Les signaux et les gestes de commandement
- Les vérifications et opérations de maintenance

Les appareils de levage

- Les élingues
- Les chaînes et cordage
- Les crochets
- Les manilles

Partie pratique

L'adéquation des équipements, les vérifications et la maintenance

- L'adéquation des équipements et matériels selon la manutention envisagée
- La vérification avant et après l'opération
- La réalisation de l'entretien d'usage et des opérations de maintenance de premier niveau

Le positionnement et les manoeuvres

- Les mouvements décomposés et synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- La pose et la dépose d'une charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication
- Le balancement de la charge, la manoeuvre avec souplesse et précision et la remise en position initiale

Option : manoeuvres et sécurité lors des opérations d'élingage

- Les risques encourus, la vérification des équipements et la gestion du balancement de la charge
- La mise en œuvre de techniques d'élingage selon les équipements à disposition et le matériel à déplacer



INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique / Evaluation formative théorique par questionnaire oral / Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.

ATTRIBUTION FINALE

Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées. Certificat de Réalisation.